

DAJI/2019/Décision/Tarifs/19

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «Humanismes, anti humanismes et Littérature (XIVème – XXIème siècle)»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DECIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «Humanismes, anti humanismes et Littérature (XIVème – XXIème siècle)» organisé par la faculté Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Ce colloque aura lieu du 12 au 14 juin 2019 à Aix-en-Provence.

Les tarifs d'inscription s'élèvent à :

	Du 26/04 au 15/05/2019	Du 16/05 au 31/05/2019
Professeurs, enseignants-chercheurs	50 € HT / 60 € TTC	66,66 € HT / 80 € TTC
Doctorants Phd, étudiants	25 € HT / 30 € TTC	41,66 € HT / 50 € TTC
Personnels AMU, Professeurs invités et les membres du Comité d'organisation	0	
Repas de Gala	33,33 € HT / 40 € TTC	

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 08 avril 2019


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

